

Prochaines législatives maliennes : La communauté internationale face à ses responsabilités

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 21 FEVRIER 2020

548

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Péril sur les élections législatives Les réserves de la CMA



Secrétariat général du gouvernement :
Inattention ou empiètement de textes ?



Trêve sociale : Dialogue de sourds pour
un lointain mirage

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

Une	Péril sur les élections législatives : Les réserves de la CMA	P.4
Brèves	Youssou N'Dour : "On essaye d'isoler le Mali et on ne va pas l'accepter"	P.10
	Coup de tonnerre aux USA : Le stratège électoral de TRUMP condamné à plus de 3 ans ferme !	P.10
	Rentrée littéraire : Ouverture de la 12ème édition	P.10
	Législatives à Dioila-La pique de Konimba à Diarass : « L'argent sale ne gagnera pas contre moi... »	P.11
	Sit-in du 21 février 2020 devant le ministère de la sécurité et de la protection civile : « COMMUNIQUÉ DE LA PLATEFORME PCC	P.11
	Centre du Mali : Le Maire de Sangha signale la présence d'environ 200 terroristes dans sa commune	P.11
	CPI : Un djihadiste malien tente en vain d'échapper à son procès	P.12
	Diabaly : L'armée saisit une importante quantité de vivres destinés aux bandes Terroristes	P.12
Actualité	BCEAO : Un excédentaire de 105 milliards de FCFA en 2018	P.13
	Célébration du 60ème anniversaire de l'Empereur du Japon: Le Japon félicite par Tiébilé Dramé	P.14
	3ème édition des Journées du savoir : Les inégalités sociales au centre des débats	P.15
	NOTE D'INFORMATION DE L'APEJ : (Tenue de la 23è Session ordinaire du Conseil d'Administration)	P.16
Politique	Secrétariat général du gouvernement : Inattention ou empiètement de textes ?	P.17
	Trêve sociale : Dialogue de sourds pour un lointain mirage	P.18
	COMMUNIQUE DES FARE ANKA WULI : SECRETARIAT EXECUTIF NATIONAL	P.20
	Prochaines législatives maliennes : La communauté internationale face à ses responsabilités	P.21
Culture & société	Youssou N'Dour annonce les couleurs de son concert à Bamako : « Le Mali, c'est la source de la musique...»	P.23
International	Administration du Sénégal : Macky suspend toutes les acquisitions de véhicules de fonction et de service	P.24
	Affaire un pro-Soro appelle à chasser Ouattara par les armes : Ce que le gouvernement s'apprête à faire	P.24
Sport	FEMAFoot : La raison de la visite de M. Ludovic Débru	P.25
	Son avenir, Neymar, Eric Abidal : Lionel Messi (FC Barcelone) fait le point	P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampike@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.11



P.15



P.21



Péril sur les élections législatives : Les réserves de la CMA



La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) émet de sérieuses réserves pour sa participation aux prochaines élections législatives devant se tenir aux mois de mars et avril 2020. C'est ce qui ressort des travaux de la première session ordinaire du Comité Directeur de la CMA tenue les 13, 14, 15 et 16 février 2020 à Kidal. Le constat est que de profondes divergences existent toujours entre la CMA et le Gouvernement dans la mise en œuvre des termes de l'Accord pour la paix et la réconciliation signé à Bamako en mai et juin 2015. Une fois de plus, l'absence de communication et de concertation gouvernementale semble être en cause.

L'organisation des élections législatives a été une des recommandations du Dialogue National Inclusif (DNI) qui s'est tenu au mois de décembre 2019 à Bamako. Cette recommandation faisait suite aux reports du scrutin législatif et à la prolongation du mandat des députés à deux reprises. Cette double prolongation, après consultation de la Cour constitutionnelle du Mali, avait, à l'époque, suscité la colère et la protestation de certains partis politiques de l'Opposition qui en dénonçaient le caractère illégal et anticonstitutionnel. On se souvient que le parti Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance (SADI) avait même envisagé de ne pas siéger dans cette Assemblée nationale avant de se raviser suite au refus de ses dépu-

tés de quitter l'Hémicycle. Il faut noter que le Président de la République avait, antérieurement à la recommandation du DNI, décidé de l'organisation des législatives après le 02 mai 2020, date à laquelle la deuxième prorogation du mandat des députés doit finir. Tréta ?

Ainsi les recommandations du DNI s'imposent à tous ceux qui y ont pris part et en ont accepté les conclusions finales contenues dans le Rapport final présenté au Président Ibrahim Bou-bacar Kéita (IBK). A la fin des travaux de validation, le Premier ministre Boubou Cissé avait déclaré que les recommandations du DNI seraient pris en compte dans sa Déclaration de politique générale (DPG). Ainsi les prochaines

élections, selon le gouvernement, ont une base de légitimité incontestable. Cependant, les recommandations du DNI, fussent-elles nationales, pourraient-elles supplanter la loi en vigueur ? Telle est la question posée par certains partis politiques dont le CNID-Faso Yiriwa Ton de Me Mountaga Tall, et la réponse a été négative. Du coup le CNID-FYT s'abstient de participer aux élections législatives de mars et avril 2020.

C'est également la position de la CMA qui met en avant les points suivants :

- « - La diligence d'organiser le processus de la réorganisation territoriale et du nouveau découpage administratif conformément à l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et selon un calendrier arrêté de façon consensuelle ;
- Le recensement administratif à vocation électorale et la mise à jour du fichier électoral
- La prise en compte et en charge des régions de Taoudéni, Ménaka et les cercles d'Achibogho et d'Almoustarat dans le cadre des élections législative ».

en compte de ces différents points constitue pour la CMA « une violation flagrante de l'Accord et de la feuille de route signée par les parties le 22 mars 2018 et endossée par le CSA ». En vertu de ce qui précède la CMA « s'oppose à la tenue des élections dans ce format et dans ces conditions de violation grave de l'Accord pour la paix issu du processus d'Alger et qui





constitue une fois de plus une exclusion flagrante d'une frange importante des populations de l'Azawad à exercer leurs droits civiques ». Ainsi, une grave menace pèse sur l'organisation du scrutin législatif dans les zones contrôlées par la CMA au nord du pays. Cette menace est lourde car si d'aventure le scrutin n'était pas organisé sur toute l'étendue du territoire et particulièrement au nord, c'est la légitimité et la légalité des prochaines élections législatives qui seraient en cause. Le refus de la CMA de participer au scrutin de mars et avril prochains est une grave menace sur la mise en œuvre de l'Accord de Bamako et partant du retour de l'administration donc de l'autorité de l'État à Kidal. Encore une fois, c'est la communication gouvernementale qui est en cause. Depuis la signature de l'Accord de Bamako en mai et juin 2015 à Bamako, et l'Opposition politique et la CMA n'ont cessé de dénoncer la propension du Gouvernement à conduire les affaires du pays sans consultation des forces vives de la Nation

ni des parties engagées dans le processus de paix et de réconciliation au Mali. On se souvient que le Gouvernement a dû accepter les termes scandaleux et sécessionnistes de l'Accord obtenu à Alger sans consulter ni les partis politiques ni la société civile malienne, obligeant

Le Président IBK à en demander la relecture pour certains points inapplicables en l'état. Dans un Mali en crise sur les plans politique, social et sécuritaire, la concertation doit être considérée non pas comme une faiblesse mais comme une qualité. Le pays ne peut être géré comme une famille. Lorsque la vie et la survie de la Nation sont en danger, toutes les voix doivent être entendues. Les recommandations du DNI auquel, malheureusement, tout le monde n'a pas participé, n'excluent pas la nécessité de consulter toutes les parties impliquées dans la résolution de la crise malienne. Car le DNI ne doit pas être un prétexte pour ignorer les voix fortes du pays, celles qui attirent l'attention sur des faits qui constituent des dangers pour la marche en avant du pays. Si les partis politiques pour de multiples raisons ont décidé de participer ou pas aux élections législatives de 2020, la réserve de la CMA constitue une menace autrement plus grande pour la stabilité du pays. Certes il y a des candidats de Kidal qui se sont inscrits à la députation. Cependant comment le Gouvernement va-t-il s'y prendre pour organiser un scrutin sans l'assentiment de la CMA qui a le contrôle sur Kidal ? IBK devra comprendre une fois pour toutes que le Mali est un pays en crise et que de ce fait il ne peut être gouverné comme si on était en temps de paix. Le Mali a cessé d'être un pays normal depuis 2012. Oublier ce fait c'est exposer le pays à des contrecoups qui peuvent nuire à la recherche de la stabilité, de la paix et de la cohésion sociale qui sont essentielles pour redresser le bateau Mali.

■ DIALA THIÉNY KONATÉ



PINAL

La liste de personnes tuées OGOSAGOU II:

Ressortissants de Ogossagou :

Portées disparues :

1. Belco Ousmane Barry
 2. Ngada Ousmani Barry
 3. Yaya belco hamadere Barry
 4. Boureima boucari diadie Barry
 5. Yaya alaye gorbelle Barry
 6. Ali moussa Barry.
- Personnes enterrées:
1. Pathe djougal Barry
 2. kowel Barry
 3. Alaye Boucari Barry
 3. Belo Barry
 4. Alaye yaya Barry
 5. Ousmana Ali Barry
 6. Ali Djigue Barry
 7. Aissata Bakaye Barry
 8. Issa Barry

Ressortissants de Guiwagou:

Portées disparues :

1. Maliki Founè Tamboura
2. Beydi Tamboura
3. Sambo Sani Tamboura
4. Alaye Mobbo Boly
5. Hamadoun Ousmane Sidi
6. Mamoudou Gouro Diagayette
7. Hamadoun Burkinanké

Personnes enterrées :

1. Abdou Sidi imam de Guiwagou
2. Boucari Gorbelle
3. Adama Bello
4. Yaya Pathe
5. Maccounga Moussa Hama
6. Aali Mamoudou
7. Aali Boucari
8. Bocari Foynanké
9. Gouro Gueladjo
10. Moussa issa mobbo
11. Djeneba Moussa
12. Hamadoun Boureima
13. Ali Barry
14. Dico babourou
15. Hamadoun Alaye Korka
16. Alaye Boucari Ali

Soula-Wouro

Portées disparues :

1. Moussa Boly imam du village
2. Binta Boulal Boly
3. Boureima Boly
4. Belco Boureima Boly

Personnes enterrées :

5. Gouro Soumbourou Boly
6. Sambo Boly



7. Alhamdou Boureima

8. Boulal

9. Sidi Bocari

10. Boureima Kawdo

Ressortissants de Welingara:

Portées disparues :

1. Nouhoum Abou
2. Sambo Boucari
3. Djounnou Boucari

Personnes enterrées :

1. Ali Mamoudou
 2. Bahassana
 3. Boucari Ali
- PINAL. Source JTP – MALI

Vieux Blen



Vieux Blen à Les maliens unis pour le Mali

Le giga Maouloud Ançardine Côte d'Ivoire annulé par les autorités ivoiriennes

Cette semaine, le guide spirituel des Ançar Cheick chérif Ousmane Madani Haidara devait célébrer avec ses fidèles de la section Ançardine Côte d'Ivoire un giga Maouloud vient d'être annulé par les autorités ivoiriennes pour des raisons d'insécurité dans le pays.

Les organisateurs avaient voulu maintenir l'événement mais le chérif les a exhorté de respecter les décisions des autorités pour éviter tout problème

Selon lui, le rôle d'un guide religieux est d'enseigner la bonne conduite, le respect et la cohésion sociale

Il a prié afin que celui de l'année 2020 soit effectif

Le Chérif et sa délégation sont en route pour Bamako



RFI Afrique



La justice mauritanienne fait un geste envers trois opposants à l'ancien pouvoir. Les poursuites les concernant sont purement et simplement annulées.

Deux d'entre eux, l'homme d'affaires Mohamed Bouamatou et l'ancien conseiller du président Compaoré, Moustapha Limam Chafi, voient également leur mandat d'arrêt annulé. Par ce geste d'apai-

sement, le président Ghazouani répond à une demande de l'opposition et se démarque aussi un peu plus de son prédécesseur.



Hamidou Guindo

Hamidou Guindo à YELEMA " MOUSSA MARA PRÉ-
SIDENT DU MALI EN 2023"

Moussa Fofana Page

URGENT Bagdadji Le patriarche des Touré en colère contre Karim Keïta " Je ne veux pas le recevoir, tant que l'affaire Birama Touré n'est pas tirée au clair" Mamadou Touré Suraka Kuntigi



Bamody Bane

Rien d'étonnant si une autorité refuse la tenue du Maoulid en CI. C'est la sagesse qui sait respecter son prochain sinon il a été décoré au BURKINA FASO. SEID HAIDARA AN BI KO.



Gouvernement du Mali

Ségou, 20 février 2020.

Lancement ce jeudi matin à Ségou, des travaux de l'atelier de formation destiné aux groupements de producteurs ruraux pour la collecte des données de terrain. Cette rencontre est une initiative de l'Agence Nationale de la Météorologie à travers le projet AROMET-2C.



La cérémonie d'ouverture était présidée par le Gouverneur de la région de Ségou.

Ils sont près de 80 producteurs agricoles des régions de Sikasso et de Ségou à prendre part aux travaux de rencontre d'information de Mali-Météo.

L'objectif de cette formation est de renforcer les compétences de l'ensemble des producteurs agricoles afin que ces derniers puissent faire face aux enclines du climat dans leurs activités respectives.



Maliweb Infos

La star sénégalaise, Youssou N'Dour, a dénoncé la faible solidarité autour du Mali en proie à l'insécurité depuis plus de six ans. C'était au cours de sa conférence de presse tenue le mardi soir dans un hôtel huppé de Bamako.



Bbkinfo

Bbkinfo à Regards Croisés

Lutte contre le terrorisme : La Police de Diboli dans la danse.

Suite à des renseignements se rapportant à la présence de présumés djihadistes entrain de planifier une éventuelle attaque à 05km de Diboli (Kayes), une mission du Commissariat de Police Spécial de Diboli a effectué une reconnaissance sur le lieu indiqué. Ces présumés djihadistes dans leur fuite ont abandonné une couverture, une carabine semi-automatique, un chargeur garni de Pistolet Mitrailleur (PM), une centaine de munitions, des papiers rizla et des piles, sous un arbre. Source : Justicier Du Peuple



Dr Malika Issoufou

Dr Malika Issoufou -First Lady

#JUMAA_MUBARAK "Aucune personne n'est supérieure à une autre, si ce n'est en piété et en bonnes actions. Vous savez que chaque musulman est le frère de tous les autres musulmans. Vous êtes tous égaux (...)"
"Souvenez-vous, un jour vous vous présenterez devant Allah et ré-



pondrez de vos actes. Prenez garde, donc, ne vous écartez pas du droit chemin après ma mort. Ô peuple ! Aucun prophète ni messager ne viendra après moi, et aucune nouvelle religion ne naîtra."

Le dernier sermon du prophète (paix et salut sur lui) a eu lieu à la Mecque au moment du pèlerinage en 632. Qur le bon Dieu bénisse le Niger et son peuple #Amine



FRANCE 24

URGENT - La justice suisse inculpe le président du PSG, Nasser al-Khelaïfi, et l'ex-numéro 2 de la Fifa, Jérôme Valcke, pour corruption



Demba Ba

Malick Konate

Ils ont vomi sur Soumi, Tièbilé, etc... après ils l'ont avalé pour se rallier derrière.

Caméléon Zani kélé kélé

Mon Boua Choco est toujours à Koulouba deh.



Issa Fakaba Sissoko

La ville d'Ansongo, dans la région de Gao, a accueilli à la date du samedi dernier 625 familles déplacées. Ces personnes ont fui plusieurs localités du cercle à cause de l'insécurité. Ces déplacements sont toujours en cours dans la localité, selon les autorités locales qui alertent sur « le risque humanitaire imminente ». Au même moment dans la commune de Sangha, le maire alerte sur « la présence de groupes présumés jihadistes » dans la zone et demandent « une réaction des autorités ».



Djibrila Ibrahima

Seydou Oumar Cissé

Il a été 7 fois ministre à chaque fois zéro résultat.

Et il vient d'être nommé S.G à la présidence.

Pauvre pays.



Malick Konate

Hum



Bagdadji: Le patriarche des Touré en colère contre Karim Keïta: "Je ne veux pas le recevoir, tant que l'affaire Birama Touré n'est pas tirée au clair" Mamadou Touré Suraka Kuntigi



Où en sommes-nous avec l'histoire de 15 députés ?

Ammy Baba Cisse

Mahamane Askia

ATTENTION !ATTENTION

DES PERSONNES SE BATTENT AU MALI POUR DEVENIR

DÉPUTÉS , ILS NE SONT PAS FIABLES. C'EST DE L'ARNAQUE MORALE



Emmanuel Macron

Une immense tristesse et mon plein soutien à l'Allemagne face à cette attaque tragique. Nos pensées vont aux victimes et aux familles en deuil. Je suis aux côtés de la Chancelière Merkel dans ce combat pour nos valeurs et la protection de nos démocraties.



Pr. Alpha CONDÉ

J'ai atterri à #Farannah ce matin, où je débute ma tournée en Haute #Guinée. Merci à la population pour son accueil chaleureux et son soutien équivoque à la nouvelle Constitution. Que chacun vote #OUI, dans un scrutin sans violence ! #Kibaro #RéférendumGN #OUIauRéférendum





La nouvelle centrale flottante turque va permettre de faire face au manque accru d'électricité que vit #Conakry en raison de la baisse des eaux dans nos barrages hydroélectriques. La desserte en #électricité y sera considérablement accrue, merci à la #Turquie ! #Guinée #Kibaro

Yaya Sangare



Le poste de péage situé à la sortie de Bla vers Koutiala vient d'être attaqué par des individus armés sur des motos, ce jour 17 février. Le bilan provisoire fait

état d'un gendarme tué & un autre blessé. Nos condoléances à la famille du défunt & prompt rétablissement au blessé.

Primature du Mali



#Ogossagou « A cette communauté meurtrie injustement je présente les condoléances les plus attristées. Je prie pour le repos de l'âme des disparus et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Dieu bénisse le Mali. » Dr Boubou Cissé, Premier Ministre.

Oumar Diaby



Replying to GouvMali
Quels sont les résultats des enquêtes de l'attaque de 2019? Qui était responsable? Pourquoi l'armée n'était-elle pas sur place lors de l'attaque? Pourquoi les renforts sont-ils en retard? À quoi sert le service de renseignement militaire? Ce gouvernement n'est plus crédible à mes yeux.



Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Yousou N'Dour : "On essaye d'isoler le Mali et on ne va pas l'accepter"



La star sénégalaise, Yousou N'Dour, a dénoncé la faible solidarité autour du Mali en proie à l'insécurité depuis plus de six ans. C'était au cours de sa conférence de presse tenue le mardi soir dans un hôtel huppé de Bamako. Deux décennies après son dernier concert au Mali, le Roi du Mbalax est arrivé ce 18 février à Bamako où il prend part à la 6ème édition du Salon de l'Habitat de Bamako (SAHABA). Le contexte de cette mission est marqué par la recrudescence de la violence au centre du pays avec son corollaire de morts civils. A Gossagou et plusieurs autres localités de cette région, des dizaines de personnes ont perdu la vie, ces dernières semaines, à cause de la barbarie humaine. Le dégât matériel est également considérable. Choqué par ces faits, Yousou N'Dour compatit à la douleur du peuple malien. «Je suis là pour amener ma solidarité, mon affection au Mali. Le Mali et le Sénégal sont le même peuple », indique le musicien. Pays de grande culture et de tradition, pour Yousou N'Dour, le Mali ne bénéficie pas assez de la solidarité dont il a besoin. Bien au contraire. « On essaye d'isoler le Mali et on ne va pas l'accepter, il faut venir visiter le Mali, il faut refuser qu'on nous isole. Je suis un artisan de la paix », affirme-t-il. Au cours de son séjour, le Roi du Mbalax donnera deux concerts avec envie de retrouver son public malien. « C'est ce que je voulais depuis des années », ajoute-il. Le ton de ses animations sera donné ce soir au Centre international de conférence de Bamako où il chantera devant les officiels du SAHABA. Et le vendredi prochain, il promet un show inédit au stade Modibo Keita. A cette occasion, il partagera la scène avec d'autres artistes maliens tels que Iba One, Docteur Keb, Mbouillé Koité.

Rentrée littéraire : Ouverture de la 12ème édition

Le Mardi 18 février 2020, la salle multifonctionnelle du Musée National a servi de cadre pour la cérémonie d'ouverture de la 12ème édition de la rentrée littéraire, sous le thème «Petites histoires et grands récits ». Il faut rappeler que la rentrée littéraire est une activité qui vise essentiellement à promouvoir le livre, la lecture, des auteurs et leurs œuvres. La cérémonie était présidée par le Ministre de la Culture Madame N'Diaye Ramatoulaye Diallo, avec à ses côtés le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Pr Mahamadou Famanta, le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de l'Union Européenne au Mali, le Chargé d'Affaires de l'Ambassade de France au Mali. Elle a noté la présence de l'ancien ministre Mahamane Baby, de l'honorable Younoussi Touré, de nombreux écrivains, lecteurs et amis du livre.

Coup de tonnerre aux USA : Le stratège électoral de TRUMP condamné à plus de 3 ans ferme !



Roger STONE, 67 ans, est l'expert stratégique de TRUMP depuis toujours. Il a dormi hier soir en prison.

Hier, 20 février, aux États-Unis, le 'Breaking News' est tombé avec fracas. A savoir que Roger STONE, le stratège politique et électoral du président américain Donald TRUMP, est condamné à 40 mois de prison ferme, 24 mois de prison avec sursis et 20.000 \$ d'amende. La peine la plus lourde du genre de l'histoire des US. STONE est accusé de couvrir TRUMP, d'obstruction au Congrès et de subordination de témoin dans l'affaire MUELLER. C'est-à-dire en rapport direct avec les volets juridiques des attaques de ses adversaires politiques contre le président TRUMP. Normalement, si la politique ne prend pas le pas, tout le pas, sur la justice, d'autres condamnations devraient suivre. Car ce qu'on reproche à STONE, même James CAMEY, l'ancien chef espion, peut être condamné pour. Le juge JACKSON, qui a condamné le compagnon politique de TRUMP de tous les temps, a commenté la sentence en disant que la peine infligée à STONE est la plus lourde des peines affligées à un individu qui a commis une faute en col blanc du genre. Une première historique donc aux USA. Cette condamnation est un coup très dur pour la réélection de Donald TRUMP et pour les Républicains. C'est le contraire dans l'autre camp. Aussi, la joie est très grande du côté Démocrate, qui jubile ouvertement sans bouder son plaisir. Hier aux USA, toutes les éditions de toutes les chaînes d'information et toutes les variétés de médias sociaux se sont arrêtées pour passer le Breaking News. C'est une révolution dans la vie américaine et un tournant dans la course à la Maison blanche. Le précédent vient d'être posé, ouvrant ainsi la porte à d'autres. La politique à l'occidentale roule vers le chaos. Les experts sont déjà plongés dans l'étude des dégâts que cette bombe va causer. Ses implications politiques et électorales dans le camp républicain. Comme in dit là-bas, wait and see.

■ Amadou TALL



Législatives à Dioïla-La pique de Konimba à Diarass : « L'argent sale ne gagnera pas contre moi... »



Le Président du MODEC est dans la course pour les élections législatives à venir. Ancien député de 2007 à 2013, Konimba Sidibé compte bien créer la surprise. C'est pourquoi il en parle et affiche sa sérénité sur la tenue effective des législatives.

Sans langue de bois, il a confirmé sa candidature. L'ancien ministre estime que la propagande est de mise chez certains candidats mais, il leur annonce un réveil brutal. Selon le leader du Mouvement pour un Destin Commun, les législatives sont une tribune de recherche pour la légitimité auprès du peuple. Un rendez-vous auquel l'ex-député de Dioïla annonce avoir été présent en 23 ans. Son principal rival du RPM, l'Honorable Diarassouba en l'occurrence, symbolise à ses yeux, ce clan des prédateurs aux affaires que le peuple doit rejeter par un vote sanction. Pour ce qui est de son alliance à l'édition 2020, il part avec l'URD et ADP-Maliba. Le parti de Soumaïla Cissé a deux candidats aussi bien que le MODEC, mais celui de la Balance s'adjuge un candidat. Si une certaine opinion voit le député Mamadou Diarassouba l'emporter, Konimba Sidibé répond ceci : « Les législatives à Dioïla, le monde entier en entendra parler ». Tant que des fossoyeurs de l'économie ne sont pas à même de réaliser des promesses tenues depuis la présidentielle, il est évident que Dioïla votera autrement le 29 mars, déclare-t-il. Raison pour laquelle il met en garde contre ceux qui croient que la fortune du questeur de l'Assemblée nationale ferait des vagues auprès de l'électorat en ces termes : « L'argent sale ne gagnera pas contre moi car les électeurs prendront en compte l'intérêt du Mali et celui de Dioïla en particulier ».

■ Idrissa Keïta

Centre du Mali : Le Maire de Sangha signale la présence d'environ 200 terroristes dans sa commune

Le Maire de Sangha, Ali Dolo, a signalé hier mercredi 19 février 2020, la présence des terroristes, deux cents environ, dans sa commune, près du village de Annaye (Bombou).

Les groupes terroristes sont encore présents au pays dogon, en particulier dans la commune de Sangha. C'est ce qu'a signalé le maire de ladite localité, M. Ali Dolo. En effet, hier dans la matinée, Ali Dolo a alerté les autorités maliennes par rapport à la présence des groupes terroristes dans sa localité. « Un groupement de terroristes en grand nombre depuis hier à Annaye-Bombou. Ma commune est fortement me-

Sit-in du 21 février 2020 devant le ministère de la sécurité et de la protection civile : "Communiqué de la plateforme PCC"



PLATEFORME

Contre la Corruption et le Chômage au Mali

À la suite de l'entretien du ministre de la sécurité et de la protection civile avec le collectif des 119 diplômés de la police nationale, la coalition des syndicats de la police décide de sursoir au sit-in du vendredi 21 février 2020 devant le ministère de la sécurité afin de poursuivre le dialogue entamé par le ministre avec les 119 diplômés et la coalition des syndicats. La plateforme PCC remercie tous ses militants et sympathisants tout en restant toujours vigilante et engagée dans son combat de lutte contre la corruption et le chômage au Mali. Prochain rendez-vous le 28 février 2020 à la place de l'indépendance à partir de 14h00»

**COORDINATION Nationale de la Plateforme PCC
PLUS INFOS 98143103**



née. Au secours !», a écrit l'élu local sur sa page Facebook. Malgré cette alerte, les forces du mal n'ont pas encore quitté la localité, selon des sources locales. Joint par téléphone hier dans l'après-midi, par nos soins, le maire Dolo a donné plus de détails sur la situation. « Selon les informations que nous avons actuellement, deux cents (200) terroristes sont regroupés dans la localité de Annaye (Bombou). Ils ont cent motos, dont deux éléments sur chacune des motos », nous a confié Ali Dolo, qui affirme que lesdits terroristes menacent le village de Tirely. Il a laissé entendre aussi que les autorités maliennes n'ont pas réagi malgré son annonce. « Nous n'avons pas eu de réactions d'abord et les terroristes sont toujours dans la zone de Annaye », a-t-il laissé entendre. M. Dolo a invité l'État à vite intervenir avant que le sang d'innocents civils ne coule.

■ Boureïma Guindo

CPI : Un djihadiste malien tente en vain d'échapper à son procès



Le djihadiste Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud pourrait bien être responsable des crimes dont il est poursuivi devant la Cour pénale internationale de la Haye. L'appel du malien qui réfute toute ces accusations a été rejeté et il sera bien jugé pour les crimes dont il est soupçonné. L'homme est soupçonné d'avoir joué un grand rôle à Tombouctou au moment où les Islamistes avaient pris la ville. Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud est en effet poursuivi pour les charges de "Crimes contre l'humanité prétendument commis à Tombouctou, au Mali, dans le contexte d'une attaque généralisée et systématique commis par les groupes armés Ansar Eddine et AQMI contre la population civile de Tombouctou" d'une part, et de Crimes de guerre prétendument commis à Tombouctou, au Mali, dans le contexte d'un conflit armé à caractère non-international ayant eu lieu dans la même période de avril 2012 à janvier 2013, d'autre part.

Procès prévu pour le 14 juillet 2020

L'homme était surtout le tout-puissant commissaire islamique de Tombouctou, au nord du Mali, durant l'occupation de la ville par les groupes djihadistes en 2012 et 2013. Des actes de torture, des traitements cruels, des atteintes à la dignité de la personne, des viols, des actes d'esclavage sexuel, etc. sont entre autres les faits répréhensibles contenus dans les accusations dont il pourrait être chargé.

La Cour pénale a estimé dans sa décision que l'instruction du procès de ce djihadiste devrait aller jusqu'au bout est qu'il devrait être jugé

Diabaly : L'armée saisit une importante quantité de vivres destinés aux bandes Terroristes



Des FAMA au cours de leur patrouille, le dimanche 16 février 2020 à Beli, ont saisi une importante quantité de riz et de mil. Ces vivres étaient destinés à renforcer la logistique des groupes terroristes. Beli est un village situé derrière le fleuve vers Diabaly. La question que l'on se pose est pourquoi les autorités du Mali insistent à organiser les élections législatives dans ces conditions ? Le nord échappe à son contrôle, le centre est à feu et à sang. Pas plus tard que la semaine passée, plus d'une trentaine de civils tués à Ogos-sagou. La même semaine, malgré l'arrivée des forces armées dites armée reconstituée à Kidal, la CMA a réorganisé sa politique de sécurisation de la région comme pour marquer son omniprésence. Pire, elle rejette toute élection ne prenant pas en compte les nouvelles régions (Ménaka et Taoudéni).

Affaire à suivre

comme prévu à partir du 14 juillet 2020. Ce faisant, la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale confirme ainsi la décision de la Chambre préliminaire qui a admis que la Cour devrait pouvoir se pencher sur le cas du djihadiste malien qui avait été livré à la CPI depuis le 31 mars 2018 suite à un mandat d'arrêt international.

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74 Mali **Malikilé**
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



BCEAO : Un excédentaire de 105 milliards de FCFA en 2018

Le dispositif de l'enquête permettant le commerce international des services des Etats de l'UEMOA et ses liens possibles avec les données de la balance des paiements, tel était le thème de la journée annuelle de diffusion des comptes extérieurs du Mali. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget, Mme Barry Aoua Sylla.

Les performances du Mali en 2018, en termes de comptes extérieurs, sont à saluer. En effet, après plusieurs années de déficit, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 105 milliards de FCFA en 2018. Pour rappel, les déficits de 41,1 milliards et 317,8 milliards ont été enregistrés respectivement en 2017 et 2016. Ce résultat est, pour une large part, imputable à l'amélioration sensible du solde courant qui, rapporté au PIB, s'est établi à 4,9% en 2018, après 7,2% en 2017. Il est souhaitable que ces performances se maintiennent ou se consolident au cours des années à venir. Pour Konzo Traoré, les comptes extérieurs se composent de la banque des paiements et de la position extérieure globale. Depuis quelques années, ces comptes sont établis conformément à la 6ème édition du manuel de balance des paiements du fonds monétaire international. Pour chaque période donnée, les transactions entre un pays et le reste du monde sont analysées, ce qui permet de mesurer les performances de ce pays dans différents compartiments des comptes extérieurs. Parmi ces

compartiments, celui relatif aux transactions courantes, qui regroupe les biens, services et revenus, fait l'objet d'une attention particulière. Son solde est un indicateur de la compétitivité des agents économiques résidant sur les marchés extérieurs et son solde déficitaire peut être jugé soutenable s'il est compensé par des mouvements normaux de capitaux publics et privés. « Nous souhaiterions revenir sur nos doléances anciennement exprimées, à savoir le besoin de disposer de données fiables et exhaustives, condition pour assurer la pertinence des analyses relatives aux comptes extérieurs. Les données sont collectées, au moyen d'enquêtes annuelles, auprès d'un échantillon de personnes physiques et morales, tant du secteur public que privé, résidentes et non résidentes. Des assurances sont données aux agents économiques enquêtés, s'agissant du strict respect du caractère anonyme et confidentiel des informations collectées. En effet, le règlement communautaire garantit le strict respect du caractère ano-

nyme et confidentiel des informations collectées auprès des agents économiques », a-t-il dit.

Selon, le ministre délégué auprès du budget, Mme Barry Aoua Sylla, l'organisation d'une rencontre spéciale pour marquer la diffusion des comptes extérieurs est maintenant une tradition bien établie dans notre pays. Il s'agit d'un événement particulièrement important pour le département de l'Economie et des Finances et pour tous les acteurs économiques. « Je voudrais signaler que les données qui vont être publiées, à l'issue de cette cérémonie, ont été arrêtées au cours de l'année 2019, autrement dit au cours de l'année suivant celle à laquelle elles se rapportent. Ce faisant, le Mali respecte les engagements qu'il a pris en souscrivant au système général de diffusion des données du fonds monétaire international. Je puis vous assurer que l'évolution des comptes est suivie avec la plus grande attention, par le département de l'Economie et des Finances, et figure au cœur des discussions entre les autorités nationales et internationales. Les déficits persistants font peser des risques sur la viabilité externe du pays et nécessite des actions vigoureuses pour les rendre soutenables. A ce sujet, il peut s'avérer nécessaire de revisiter la politique budgétaire pour contenir les déficits et réduire, chemin faisant, l'absorption », a-t-elle dit.

■ Ibrahim Sanogo

Célébration du 60^{ème} anniversaire de l'Empereur du Japon : **Le Japon félicité par Tiébilé Dramé**

Dans le cadre de la célébration du 60^{ème} anniversaire de sa majesté Naru Hito, Empereur du Japon, l'ambassadeur du Japon a organisé, mercredi 19 février 2020, une réception dans sa résidence. Le Mali était représenté par le Président de l'Assemblée Nationale, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et de plusieurs autres ministres qui ne sont pas restés en marge de cette fête.

Aux dires de l'ambassadeur du Japon au Mali, Kuroki Daisuke, l'année dernière, la première année de la nouvelle ère impériale « REIWA », fut une année forte en événements diplomatiques nippo-maliens. En août, Son Excellence Monsieur Ibrahim Bou-bacar KEITA, Président de la République du Mali, accompagné d'une forte délégation, a participé à la 7^{ème} édition de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique » (TICAD 7), à Yokohama, au Japon. La collaboration entre le Japon et le Mali est forte et régulière. Et cette année, le Japon et le Mali célèbrent le 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques. Depuis 1960, et en particulier depuis l'installation de son Ambassade dans la capitale malienne en 2008, le Japon, par le biais de ses programmes bilatéraux et multilatéraux de coopération, a apporté au Mali son soutien,

pas colossal mais régulier et solide, dans plusieurs domaines tels que l'infrastructure pour la connectivité, l'éducation, l'assistance alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, et aujourd'hui la sécurité.

Ensuite poursuit-il, « **Le Mali, grande puissance culturelle, riche en histoire glorieuse, endure, depuis un certain temps, de nombreuses et rudes épreuves dues principalement aux éléments géopolitiques. Bien qu'une telle difficulté se pose maintenant, des avancées remarquables se réalisent tels que le « Dialogue National Inclusif (DNI) », et la réinstallation des FAMA à Kidal par suite du processus du DDR, une étape que revêt l'importance majeure dans la mise en œuvre de l'accord de paix. Tout cela est la preuve que le Mali presse constamment, sous la direction brillante de Son**

Excellence Monsieur le Président de la République, le pas vers la grandeur qui lui est inhérente », a-t-il précisé.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiébilé Dramé, a adressé ses chaleureuses félicitations à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur du Japon. « Le Japon est un pays ami du Mali depuis l'accession de notre pays à l'indépendance. Cette amitié s'est renforcée quand vous avez ouvert une ambassade au Mali. Elle s'est encore renforcée quand le Mali a ouvert une ambassade à Tokyo. « **Je suis heureux de compter parmi nous, notre nouvel ambassadeur Mohamed El Moctar. Le Japon a toujours accompagné le Mali pour la mise en œuvre de l'accord de paix issu du processus d'Alger. Le processus de stabilisation du Mali a connu un coup d'accélérateur depuis le dialogue national inclusif en décembre dernier. Après le DNI, il y a eu le CSA du 19 janvier et la convocation du collège électoral pour doter le pays d'une Assemblée Nationale de légitimité fraîche pour conduire les importantes réformes politiques et institutionnelles que les forces vives réunies ont souhaité pour le Mali. Il y a eu également le redéploiement de l'armée reconstituée à Kidal. Le symbole du pays flotte désormais à Kidal ; cela est une avancée énorme »,** s'est félicité le ministre Tiébilé Dramé.

Le Japon a été, reste et demeurera aux côtés du gouvernement et du peuple maliens dans leurs efforts déployés pour relever le défi du rétablissement et du développement du pays. Et ce en résonance avec les efforts de la communauté internationale.

■ Ibrahim Sanogo



3ème édition des Journées du savoir : Les inégalités sociales au centre des débats

Conscients que les inégalités sociales sont à la base de tous les maux de la société, les organisateurs de la 3ème édition des Journées du savoir, commémorative du 10ème anniversaire du Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT) ont réuni des grands intellectuels du monde autour de la question. C'était le jeudi, 20 février 2020, au CRESS de Badalabougou (Bamako). Le thème central de cette troisième édition des Journées du savoir de GREAT est : « Inégalités, Polarisation et Exclusion Sociales ». L'un des objectifs de cette rencontre de trois jours est de favoriser le développement des connaissances.



La cérémonie d'ouverture de la rencontre était présidée par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques, Pr Mahamadou Famanta, en présence du directeur exécutif du GREAT (Groupe de recherche en économie appliquée et théorique), Pr Massa Coulibaly et d'autres personnalités. Prenant la parole, le Pr Massa Coulibaly du GREAT a fait savoir que les inégalités demeurent partout et dans tout, inégalités de chances, entre générations, entre hommes et femmes, entre pays, entre ménages, dans le revenu et dans le patrimoine. S'y ajoutent, dit-il, la pauvreté, la rupture de la solidarité et de la cohésion sociale. A ses dires, il existe pourtant de bonnes politiques et de bons moyens

de réduction pourvu que la volonté politique y soit. « **Les 26 plus gros milliardaires de la planète posséderaient autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité (rapport 2018 Oxfam). Le top 1% des plus riches Ouest-africains gagne plus que tout le reste de la population de la zone. Un Africain moyen consommerait 8 fois moins qu'un européen et 16 fois moins qu'un nord-américain. Au Mali, les 10% les plus pauvres gagnent 1% du revenu total, la moitié inférieure de la population a moins du quart du revenu national tandis que la moitié supérieure a plus que les trois quarts** », a indiqué le Pr Massa Coulibaly. Selon lui, les causes de cette inégalité sont dues aux fractures sociales basées sur des

formes particulières de hiérarchisations sociales donnant des avantages sociaux à certains et des désavantages à d'autres, aux différences d'accès à l'éducation et à l'emploi, aux politiques publiques inappropriées face à des alternatives possibles non explorées ou non mises en œuvre. Pour faire face à cette situation, il a souhaité l'adoption de politiques publiques porteuses d'égalité y compris d'égalité de chance. « **Pour davantage analyser les inégalités, il faut que soient mises à la disposition des chercheurs des données statistiques pour leur permettre de quantifier et de mieux décrire les inégalités dans leurs multiples dimensions. Les politiques publiques doivent à cet effet investir dans cette production de données, dans la production et la formation continue de ceux en charge du traitement de données en particulier dans les pays en développement. Enfin, il faut mettre en œuvre les bonnes politiques et les bons moyens de réduction des inégalités** », a conclu le Pr Massa Coulibaly.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques, Pr Mahamadou Famanta, a fait savoir que les journées du savoir de GREAT sont des journées scientifiques de partage d'idées et de savoir, d'éducation et de formation dans les domaines des sciences économiques et sociales. Selon le ministre, le thème central de cette troisième édition des Journées du savoir de GREAT est : « **Inégalités, Polarisation et Exclusion Sociales** ». « **Les objectifs visés sont entre autres : Susciter un intérêt pour la recherche et pour la vocation de chercheur ; favoriser le développement des connaissances ; partager la grande variété des problématiques philosophiques, scientifiques, éthiques, environnementales et politiques du savoir ; démocratiser le savoir et permettre au public de s'en approprier** », a-t-il dit.

Le ministre Mahamadou Famanta a fait savoir que l'ambition de ce Gouvernement est de faire avancer le Mali sur la voie du progrès en améliorant sans cesse le bien-être de ses citoyens, en réduisant les inégalités sociales et spatiales voire l'écart de développement entre le Mali et le reste du monde, tout au moins le reste du monde en développement.

■ Ibrahim Sanogo

NOTE D'INFORMATION DE L'APEJ (Tenue de la 23^e Session ordinaire du Conseil d'Administration)

Le Conseil d'Administration de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) s'est réuni en session ordinaire ce jeudi 20 Février 2020 au siège de l'APEJ, sous la présidence de son Président, Monsieur Jean-Claude SIDIBE, ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Au cours de cette 23^e session ordinaire, les Administrateurs ont examiné et approuvé plusieurs documents à savoir : les Procès-verbaux de la 22^e session ordinaire et de la 29^e session extraordinaire tenues respectivement le 31 Janvier et le 25 Juillet 2019, le Point d'exécution des résolutions et recommandations 2019, le Rapport d'activités et le Rapport d'exécution du Budget de 2019 ainsi que le Plan d'actions et le budget 2020 qui connaît une baisse de 36,68% sur l'exercice précédent. Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a relevé le contexte extrêmement difficile pour l'APEJ en raison de la persistance de ses difficultés budgétaires depuis 2019. Il a souligné que cette situation a entraîné une réduction considérable des activités de la structure dans l'ensemble des composantes du Programme Emploi Jeune, la détérioration de sa perception auprès de plusieurs partenaires et la démotivation de certains travailleurs de plus en plus inquiets quant à l'avenir de l'agence. Le ministre a ensuite évoqué les actions déjà entreprises afin de palier cette situation difficile parmi lesquelles l'optimisation des charges, le plaidoyer et le renforcement des partenariats avec pour objectifs la dotation de l'APEJ en ressources adéquates, le Programme Emploi-Jeunes représentant un engagement des plus hautes autorités à l'endroit de la Jeunesse et de ses défis. Le ministre a enfin remercié le BIT, la Banque Mondiale, le FIDA, la BAD, SwissContact, Lux DEV, la Coopération Technique Belge, l'Union Européenne et le PNUD qui permettent à l'APEJ

d'exécuter des activités sur le terrain au profit des jeunes du Mali. En 2020, l'APEJ a obtenu auprès de ces partenaires une contribution de 2,6 milliards FCFA. Au cours de l'exercice 2019, les interventions de l'APEJ ont permis le renforcement de l'employabilité chez 6 515 jeunes, 12 301 jeunes ont bénéficié des actions de développement de l'esprit d'entreprise alors que 5 069 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement financier.

La politique de recouvrement a permis de récupérer 48 127 178 FCFA auprès des jeunes promoteurs.

Le plan d'actions 2020 prévoit la mise en œuvre de 74 activités qui toucheront directement 7 615 jeunes dont 30 jeunes en stage de qualification professionnelle, 675 dans les activités HIMO, 200 jeunes pour le volet sensibilisation en entrepreneuriat, 6 760 projets ou kits financés grâce à l'appui du PRESAN KL, du PIC III, du PROCEJ et du Projet EJOM.

Au terme de la session, les Administrateurs ont fortement recommandé la réinstauration de la Taxe Emploi-Jeune dont le plaidoyer a été confié au CNJ Mali, le maintien des appuis au CNJ Mali, l'implication des administrateurs dans certaines activités de terrain, l'élaboration d'un Plan stratégique de développement de la structure, la réalisation d'un projet pilote de formation/insertion de sortants des CFP.

■ CICOM APEJ - 20 02 2020



Secrétariat général du gouvernement : Inattention ou empiètement de textes ?

Depuis 2018, les dossiers de hiérarchisation de 2018-2019 des agents fonctionnaires de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont bloqués au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour des raisons d'insuffisances du statut des enseignants chercheurs. En tout cas c'est le "prétexte" avancé. Selon les enseignants chercheurs, une mauvaise interprétation des textes serait à l'origine de cet essoufflement de la loi.



Dans l'article 2 du statut des enseignants chercheurs, il est stipulé que la fonction d'Assistant/Attaché de recherche fait partie du cadre des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Dès lors, toujours d'après les enseignants chercheurs, il convient d'appliquer cette disposition de la loi.

De ce point de vue, la nomination dans l'une de ces fonctions ne peut intervenir que lorsqu'on est recruté d'abord comme fonctionnaire. Etant donné que les Agents qui ont postulé en 2018-2019 sont déjà des fonctionnaires, alors on ne peut plus parler de concours pour les nommer dans la fonction d'Assistant et Attaché de recherche. Les dossiers des intéressés doivent seulement faire l'objet d'un examen minutieux

par la commission nationale d'établissement des listes d'aptitudes, comme en 2017.

Mieux, parmi les rejets, il a été révélé que des dossiers de certains Agents titulaires de doctorat se trouvent dans le lot. Alors que l'article 13 dans son alinéa 1 est clair et stipule que « **Les maîtres-assistants et les chargés de recherche sont recrutés parmi les titulaires du doctorat des Universités du Mali ou d'un diplôme équivalent** ». D'où cette prise de position du syndicat. Ils envisagent d'user de tous les moyens légaux pour faire respecter la loi en République du Mali.

Par ailleurs, les plaignants estiment que le secrétariat général du gouvernement constitue une entrave au traitement des dossiers des fonctionnaires en général et ceux des ensei-

gnants-chercheurs en particulier. En termes d'entrave, la plus outrancière est celle relative à la hiérarchisation des fonctionnaires de l'enseignement supérieur. Ces enseignants sont toujours dans l'attente de la régularisation de leur situation administrative, quand bien même ils exercent convenablement les activités de recherche dans les départements scientifiques. A titre illustratif, à l'institut des sciences humaines, seul le directeur est maître de recherche.

Dans la correspondance en date du 15 janvier 2020, adressée au secrétariat général du gouvernement, le secrétaire général du syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Snesup) qualifie ces agissements en ces termes : « **Nous estimons que le secrétariat général du gouvernement fait un amalgame entre les chapitres "recrutements et nomination" en défendant que les agents fonctionnaires doivent être soumis à un concours pour être nommés dans les fonctions d'Assistant et d'Attaché de recherche. Nous voudrions vous signaler que le Snesup a obtenu le nouveau statut des enseignants chercheurs le 27 septembre 2017, au bout de 7 années d'âpres luttes et nous imaginons mal que ce statut puisse souffrir d'une insuffisance à des dispositions aussi visibles que le recrutement et la nomination des agents dans les différentes fonctions** », déplore Dr Abdou Mallé qui ajoute que cette lettre est restée sans suite.

L'article 14 du chapitre nomination stipule que « **Nul ne peut être nommé dans l'une des fonctions visées à l'article 2 du présent statut : s'il n'a pas la qualité de fonctionnaire, s'il ne possède pas les diplômes et titres requis ; si l'emploi postulé n'est pas vacant ou créé ; s'il n'est pas inscrit sur une liste d'aptitude à la fonction sollicitée** ».

Or ces agents sont des fonctionnaires de l'Etat et répondent à toutes les exigences de l'article ci-dessus cité. Mais malheureusement, ils sont privés de leur droit. Cela à cause d'une mauvaise "interprétation" d'une disposition de la loi par les techniciens de l'Etat.

Ils invitent donc madame la secrétaire générale du gouvernement à un traitement diligent des dossiers pour sortir de cette impasse administrative qui est de nature à saper le moral des enseignants-chercheurs.

■ IBRAHIM SANOGO



Trêve sociale : Dialogue de sourds pour un lointain mirage

La cité des Balazans est le fief de Me Mountaga TALL. Il y est à chaque fois candidat aux élections législatives. Mais cette année, et contrairement à ce qu'a écrit le ministre Yaya SANGARÉ, le Président du Cnid FYT n'est pas partant pour ces législatives.

A l'aube de la nouvelle année, le Président de la République avait appelé à l'observation d'une trêve sociale, une grande partie des ressources nationales étant absorbée par l'investissement dans la guerre contre le terrorisme. Alors que la mise en place d'un cadre formel d'échanges entre le gouvernement et les partenaires sociaux tarde à se concrétiser, les revendications vont grandissant. La trêve est donc pour l'heure encore lointaine. « Je ne saurais terminer cette adresse sans une fois de plus en appeler à l'esprit civique, toutes et tous, quant à l'impérieuse nécessité d'une trêve sociale. Garant du bien-être individuel et collectif de nos concitoyens, je ne suis pas en train, ce faisant, de mettre en cause la légitimité ni la légalité des revendications maté-

rielles, car aucune misère n'est acceptable, ni matérielle, ni morale, ni spirituelle », disait le Président Ibrahim Boubacar Keita, le 31 décembre dernier.

« Je sais que le Dialogue national inclusif a débattu de la question de la trêve sociale. Mais je vous soumetts de nouveau la demande. Je vous la soumetts en toute déférence, mais je vous la soumetts avec insistance. Une conférence sociale est nécessaire ? Alors, allons-y ! Faut-il s'entendre sur un nouveau pacte de croissance et de solidarité, revu à la lumière de la nouvelle donne qui conditionne la survie du Mali ? Alors, allons-y ! », avait-il ajouté.

Malgré cet appel pressant aux différentes centrales syndicales et syndicats autonomes, le front social ne s'est pas pour autant apaisé. Les

revendications touchent de plus en plus de secteurs. Éducation, santé, finances, administration publique, transports, sécurité intérieure, les annonces et mouvements de grève se multiplient.

Grèves incessantes

Réclamant depuis plusieurs mois l'application de l'article 39 de la Loi N°2018-007 du 16 janvier 2018 portant statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale, les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 (SYPESCO, SYNEB, SYNEFCT, SYNESEC, SYLDEF, FENAREC, COSES, SNEC) ont de nouveau entamé un débrayage de 20 jours, soit 480 heures, du lundi 17 au vendredi 21 février 2020, du lundi 24 au vendredi 28 février 2020, du lundi 2 au vendredi 6 mars 2020 et du lundi 9 au vendredi 13 mars 2020.

« Aujourd'hui, nous demandons l'application d'une loi. Cela n'a rien à avoir avec une quelconque trêve sociale. Cet appel du Président ne nous concerne pas. Nous ne sommes pas en revendication, nous demandons simplement l'application d'une loi », déclare Adama Fomba, porte-parole de ces syndicats.

Les travailleurs des collectivités territoriales menacent également de se faire entendre par une grève de 5 jours, à partir du 24 février prochain, si leurs doléances ne sont pas satisfaites. Et, dans un préavis en date du 6 février 2020, le Syndicat national des travailleurs des collectivités territoriales du cadre de l'administration générale (SYNTRACT) exige l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents, évoquant 13 mois d'arriérés de salaires à la date du 31 janvier 2020.

De leur côté, les agents financiers de l'État, regroupés dans la Coordination des comités syndicaux des DAF, des DRH, des CPS et des DFM de la Primature et des départements ministériels, sont aussi mécontents et envisagent d'observer 19 jours de grèves, du lundi 2 mars 2020 à 7h30 au vendredi 20 mars à 18h, pour la non relecture des décrets N°2018-0451/P-RM du 5 juillet 2018 et N°2018-0653/P-RM du 8 août 2018, dont ils réclament l'élargissement en intégralité à leurs corps.

Et suite aux échecs des négociations avec le gouvernement, le Syndicat national des chauffeurs et conducteurs routiers du Mali (SYNACOR) a également maintenu son mot d'ordre de grève de 72h, du 19 au 22 février, sur toute l'étendue du territoire, réclamant entre autres le respect de l'arrêté N°006/M6-DB portant régularisation de la circulation et du stationnement des gros porteurs dans le District de Bamako, la protection des personnes et de leurs biens par l'aménagement de parkings de stationnement des gros porteurs aux frontières du Mali et la création de conditions d'accessibilité des chauffeurs aux logements sociaux.

Des préalables fondamentaux

Si la demande de trêve du Président de la République ne semble pas pour l'heure freiner les syndicats et créer des conditions d'apaisement du climat social, cela est dû à plusieurs facteurs.

« Je pense qu'il y a un préalable à remplir. C'est d'appeler les partenaires pour que chacun étale ses préoccupations. En fonction des échanges, on pourra aboutir à une trêve ou non. Mais il est fondamental que cette première rencontre ait lieu », dit Hamadoun Amion Guindo, Secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM).

« Il ne s'agit pas d'accepter ou de rejeter la demande du Président de la République. Il faut un cadre formel d'échanges. On n'annonce pas une trêve sur une antenne sachant qu'il y a beaucoup de demandes sur la table du gouvernement non satisfaites. L'approche choisie n'est pas la meilleure », ajoute-t-il.

À l'Union nationale des travailleurs du Mali

(UNTM), dans un communiqué daté du 6 janvier 2020, la centrale s'est dit disposée à observer une trêve pour permettre à l'État de faire face aux exigences de mise en condition des forces de défense nationale, dans l'intérêt suprême du peuple malien. Mais elle n'a pas manqué de poser certaines conditions.

« Accepter une telle trêve suppose évidemment une trêve aussi dans la violation des droits et des libertés reconnus aux citoyens, dont la liberté syndicale, le droit à un emploi, à une vie matérielle et morale décentes. Elle signifie aussi une trêve au train de vie ostentatoire de l'État, d'une catégorie de citoyens, et non l'acceptation vile des injustices sociales, des inégalités et discriminations ».

À en croire Karimou Diarra dit Togola, 1er adjoint au Secrétaire général de l'UNTM, si les mouvements continuent, cela s'explique par deux faits principaux. « D'abord, la trêve ne veut pas dire un arrêt total des activités syndicales et la renonciation totale à l'ensemble des acquis. Ensuite, bien souvent l'État ne respecte pas certains de ses engagements. Il y a des acquis qui ne nécessitent pas forcément des décaissements financiers, mais qui ne sont pas respectés ».

Une pacification durable ?

« La demande du Président de la République est un appui de taille à un programme de travail du département. Il s'agit de la Stratégie de pacification durable du climat social. L'exécution de cette stratégie, qui se fait de concert avec les partenaires sociaux, a déjà commencé », assure Oumar Hamadoun Dicko, ministre du Dialogue social, du travail et de la fonction publique.

Selon lui, après la non tenue du Dialogue social en 2018 et de la Conférence sociale en janvier 2019, qui a également avorté à cause du calendrier du gouvernement, notamment la tenue du référendum, et du fait qu'il fallait avoir l'adhésion de toutes les parties prenantes, les préparatifs pour la tenue de cette conférence ont à nouveau repris, mais cette fois-ci dans un cadre plus global.

« Une trêve ne se décrète pas, elle se négocie. Elle passe par un processus qui peut prendre du temps », conclut le ministre Dicko.

■ GERMAIN KENOVI

Quelques dates et Chiffres

31 décembre 2019 : Proposition de trêve sociale faite par le Président IBK ;

6 janvier 2020 : Communiqué de l'UNTM acceptant la proposition de trêve, mais sous certaines conditions ;

20 : Nombre de jours de grève annoncé par les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016 ;

5 : Nombre de jours de grève annoncés par le SYNTRACT ;

3 : Nombre de jours de grève annoncés par le SYNACOR ;

19 : Nombre de jours de grève annoncés par la Coordination des comités syndicaux de la DAF, des DRH, des CPS et des DFM de la Primature et des départements ministériels ;

24% : Pourcentage du budget national consacré à l'investissement dans la guerre.

Communiqué des FARE ANKA WULI : Secrétariat exécutif national

**SECRETARIAT GENERAL
FARE – AN KA WULI
FORCES ALTERNATIVES POUR LE RENOU-
VEAU ET L'EMERGENCE
Patrie - Justice – Solidarité
DECLARATION SUR LES ELECTIONS LE-
GISLATIVES
MARS ET AVRIL 2020**

Le Secrétariat Exécutif National du parti FARE prend acte, de la décision du Gouvernement d'organiser les élections législatives en mars et avril 2020 suivant un chronogramme publié par le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

A cet égard le parti FARE rappelle et prend en témoins l'opinion nationale et internationale, qu'à la suite de la première prorogation du mandat des députés en 2018, le Gouvernement s'était engagé de procéder aux différentes réformes indispensables relatives aux cadres légaux, à la constitution de février 1992 et à la loi électorale, avant d'entamer les prochaines élections que compte organiser le pays. Cet engagement a été l'une des principales raisons de l'apaisement du climat social et politique.

De même, en 2019 justifiant la deuxième prorogation du mandat des députés, le Gouvernement, dans son communiqué de compte rendu du Conseil des ministres du 07 juin 2019 expliquait « Le mandat des députés, qui a expiré le 31 décembre 2018, a été prorogé jusqu'au 30 juin 2019 par la Loi organique n°2018-067 du 06 décembre 2018 conformément à l'avis de la Cour Constitutionnelle du 12 octobre 2018 ». La prorogation était motivée par « le caractère de force majeure des difficultés entravant le respect scrupuleux des dispositions constitutionnelles et législatives et la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier de l'Assemblée nationale ». L'évaluation de la situation politique et sécuritaire du pays révèle la persistance des difficultés et contraintes qui ne permettent pas la tenue d'élections législatives régulières et transparentes.

Aussi, à la suite de la forte demande pour la tenue d'un dialogue national inclusif par plusieurs partis de l'opposition, notamment les FARE, et par la grande majorité des organisations de la société civile, justifiée notamment par :

- L'aggravation de la situation sécuritaire, politique et économique, particulièrement, en plus

des régions du nord, dans celles de Mopti, Ségou et Koulikoro, où les affrontements meurtriers intercommunautaires se sont ajoutés aux attaques djihadistes

- La dégradation continue des conditions de vie des populations, la perte de confiance des citoyens aux Institutions de la République et de la classe politique à cause de la mal gouvernance et qui favoriserait davantage les risques de l'effondrement de l'État et la partition du pays.

- Les trafics criminels de tout genre.

Face à ces difficultés, et à la pression de la communauté internationale pour la mise œuvre de l'APR, le Président de la République, à l'entame du second mandat, ne sachant plus que faire, s'est résolu à organiser un Dialogue National inclusif, non sans avoir fait rédiger au préalable un projet de constitution ayant pour raison principale la mise en œuvre de l'APR. Ainsi, le 16 avril 2019, il déclarait : « L'idée d'un cadre de dialogue plus vaste, plus représentatif, plus inclusif fait son chemin et emporte mon adhésion...Ce qu'il nous faut c'est un format qui ne laisse personne sur le quai, qui rassemble les segments les plus divers de notre société... Ce qu'il nous faut, c'est un consensus solide pour notre avenir politique, institutionnel, social, je devrais dire sociétal. »

Il revient de constater que le DNI n'a été qu'un travestissement bien monté par le pouvoir pour qu'il endosse les dispositions de l'Accord politique de gouvernance signé le 2 mai 2019, notamment, celle de la tenue immédiate des élections législatives sans les modifications nécessaires de la loi électorale en cours, et cela dans l'unique but d'avoir une majorité mécanique à l'Assemblée Nationale pour arriver à ces fins : la mise en œuvre de l'Accord Pour la Paix issu du Processus d'Alger (APR)

On remarquera que les déclarations et les démarches du Président de la République et de celles du Gouvernement n'ont été que malice et duperie du peuple.

Conscient de la gravité de la situation sécuritaire au nord, au centre, et son glissement vers le sud, de l'absence de l'administration dans plusieurs localités et de l'obsolescence de la loi électorale, le parti FARE demeure convaincu que les élections législatives programmées ne sont qu'une mascarade qui pourrait conduire à une nouvelle crise postélectorale dont la responsabilité du Gouvernement serait entière.



**ENSEMBLE POUR L'AVENIR
AN KA WULI**

Prochaines législatives maliennes : La communauté internationale face à ses responsabilités

Sans jouer carrément au gendarme lors des élections dans les pays abonnés aux soubresauts politiques, notamment en Afrique, la communauté internationale s'oblige régulièrement à faire office de sentinelle vigilante. Elle est certainement en train de se préparer pour la nouvelle élection des députés maliens. Mais qui sait ?

C'est un devoir qui coule de source, singulièrement pour la C.E.D.E.A.O. dont le Mali est membre et partage en plus directement des frontières avec cinq autres États de cette organisation sous-régionale. Celle-ci a d'ailleurs joué récemment un rôle prépondérant de veille et de surveillance de l'élection lors de la présidentielle en Guinée-Bissau, parvenant même à circonscrire certains débordements et des réactions négatives post-électorales qui auraient pu être dommageables, politiquement et socialement. Pour le cas du Mali, dont les législatives se dérouleront dans quelques 45 jours, la communauté internationale va avoir du grain à moudre. Elle est singulièrement repré-

sentée ici depuis plusieurs années par la Minusma, dont les efforts sont régulièrement contrariés par les crimes incessants des terroristes. Situation inconfortable qui ne manque pas de provoquer souvent chez les citoyens une colère légitime. Mais le Mali, dans sa douloureuse épreuve quasi quotidienne, ne peut vivre en vase clos, encore moins se passer de la communauté internationale. Les pays sont comme les cellules du corps mondial et chaque cellule affectée rejallit sa douleur sur chacun des membres. C'est au nom de cette réalité que la C.E.D.E.A.O. avait dépêché à Bamako, en octobre 2018, une mission dirigée alors par le ministre nigérian des Affaires étrangères, à l'époque président en exercice du conseil des ministres de l'organisation. Cette mission avait pris acte de la prorogation de la législature en fin de mission, prorogation décidée suite à un avis favorable émis par la Cour constitutionnelle du Mali. Mais elle avait jugé impératif que le gouvernement de la République du Mali et tous les acteurs sociopolitiques conviennent,

de manière consensuelle, d'entreprendre des réformes courageuses des cadres légaux, y compris la constitution de février 1992, et du système électoral avant de s'engager dans les futures échéances électorales que le pays ne manquerait pas d'organiser. Dans une communication qui continue d'être diffusée sur les réseaux sociaux, le Cnid-FYT insiste sur le fait que cette recommandation de la CEDEAO n'a pas été du tout respectée par le pouvoir, qui n'en fait donc qu'à sa tête, autrement dit qui prend la classe politique de vitesse, ce qui présage des réactions de colère. Mais la date du 29 mars est calée et, de toute évidence, le gouvernement n'envisage aucun report. Il y a donc pour la communauté internationale urgence à prévenir des déconvenues qui pourraient grandement discréditer les résultats des prochaines élections législatives. Pire, de futures contestations, un tant soit peu énergiques, risquent d'en ajouter dramatiquement à une situation malmenée par l'insécurité récurrente et les deuils. La Minusma et la CEDEAO sont en première ligne certes, mais la francophonie, l'Union Africaine et l'Union européenne ne doivent pas se défaire de leurs responsabilités. Il ne doit pas s'agir pour elles de se contenter d'envoyer, le moment venu, des missions d'observation, comme pour sacrifier simplement à une tradition. Des dérapages prévisibles pourraient les accuser d'avoir joué à Ponce Pilate.

■ **KADER DJIGUILA**



LA RENTRÉE
LITTÉRAIRE
DU MALI

Quand l'Afrique se raconte à elle-même et au Monde.

RENTRÉE LITTÉRAIRE DU MALI



Entrée libre !

Bamako • Sikasso • Djenné • Tombouctou
18-23 février 2020



« **PETITES HISTOIRES ET GRANDS RÉCITS** »

CAFÉS LITTÉRAIRES • LECTURES • DÉDICACES • TABLES RONDES • DÉBATS
ATELIERS • HOMMAGES • SPECTACLES • PRIX LITTÉRAIRES 2020



www.rentreelitterairedumali.org

Youssou N'Dour annonce les couleurs de son concert à Bamako : « Le Mali, c'est la source de la musique... »



Pour annoncer les couleurs du grand concert du chanteur sénégalais, Orange Mali, sponsor officiel de ce grand événement au Mali, était avec l'artiste face à la presse et aux fans à l'hôtel Sheraton dans la soirée du 18 février 2020.

Sékouba Djénéba, responsable de la structure organisatrice du concert remercie Orange pour sa confiance, par le fait que sa société a fait

venir Youssou N'Dour à Bamako. Pour elle, Youssou N'Dour n'est pas juste un artiste, mais un chef, un papa très généreux et gentil. De son côté, Mme Fatoumata Doucouré, chargée de la communication institutionnelle à Orange Mali est dans une grande émotion pour avoir en face d'elle ce soir le grand chanteur Youssou N'Dour. « Comme vous le savez, Orange Mali est le sponsor du plus grand événement au

Mali. Et lorsque l'occasion s'est présentée, nous n'avions pas hésité. Youssou N'Dour, c'est une icône pas seulement en Afrique, mais dans le monde entier », a-t-elle fait savoir. Ajoutant que chez eux à Orange Mali, ils ont « à cœur d'offrir aux Maliens tout ce qu'il y a de meilleur au niveau de la culture ». Pour elle, lorsqu'on parle de Youssou N'Dour, « il n'y a pas de mots pour le dire ». « Et je reste confiant que vous vivrez ce moment avec intensité et nous vous invitons donc à venir au concert qui aura lieu au Stade Modibo Kéita, vendredi soir », a-t-elle conclu.

« J'aime bien ce moment-là et merci pour cette occasion-là », sont les premiers mots de l'artiste chanteur sénégalais. Lui qui pense qu'écouter la musique des albums est insuffisant. « Mais c'est mieux de voir l'artiste chanter, voir les musiciens jouer », dira-t-il.

Il a remercié les artistes maliens qui seront sur scène pour le soutenir lors de ce concert du vendredi, 21 février 2020 au Stade Modibo Kéita. Il a remercié à l'occasion son ami Toumani Diabaté et son fils, Sidiki, artiste. Il y a un salon et le concert. Au sujet du concert, Youssou N'Dour a promis de « revisiter le répertoire, jouer les classiques et les nouveautés ».

« Je suis là pour apporter ma solidarité, mon affection à ce peuple. Avant c'était l'empire après la fédération. On est deux États, mais un peuple. Je pense sans tirer sur qui que ce soit qu'on essaie d'isoler le Mali. On ne va pas l'accepter », s'est-il prononcé au sujet de la crise malienne. Il a fait savoir que les Maliens doivent se parler. « Il faut venir visiter ce pays. On est fier à Bamako et il faut venir le visiter, il faut continuer à visiter ce pays, il faut refuser qu'on nous isole », a-t-il conseillé avant de dire à la jeunesse malienne que l'avenir c'est à elle. « Si vous n'agissez pas comme il le faut, demain vous allez le regretter », a prévenu Youssou N'Dour. Pour lui, les racines de l'art se trouvent au Mali. « C'est ici au Mali, c'est la source de la musique, l'art, le blues », a-t-il conclu.

L'ambassadeur du Sénégal était à cette rencontre avec la presse de même que plusieurs de ses fans. Le rendez-vous est donné vendredi soir pour chanter et danser, mais aussi rester en solidarité avec les populations en détresse actuellement.

■ KOMI

Administration du Sénégal : Macky suspend toutes les acquisitions de véhicules de fonction et de service



L'administration va devoir surseoir à tout nouvel achat de véhicules. Ce, jusqu'à nouvel ordre. La décision a été prise par le chef de l'Etat. En conseil des ministres,

abordant la transformation du système de gestion des véhicules administratifs, il a souligné la spécificité de la réglementation de leur acquisition, utilisation et gestion. «Tou-

tefois, il a été constaté le manque de rigueur dans l'application intégrale de la réglementation entraînant des abus aux conséquences budgétaires et financières énormes pour l'Etat », renseigne le communiqué du conseil des ministres.

Ainsi, le Président de la République a, dès lors, «décidé de suspendre, à compter de ce 20 février 2020, et jusqu'à nouvel ordre, toutes les acquisitions de véhicules de fonction et de service, au nom de l'Etat, des structures parapubliques et des sociétés nationales.»

Il a demandé au Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, au Ministre, Secrétaire général du Gouvernement et au Ministre des Finances et du Budget, de finaliser le recensement intégral de l'ensemble des véhicules administratifs, de réviser leur réglementation, de proposer un schéma de réforme des véhicules âgées de cinq (5) ans et plus et d'examiner, pour les ayants droit rigoureusement retenus, les modalités d'allocation d'une indemnité forfaitaire globale (IFG), intégrant l'amortissement du véhicule, le carburant, l'entretien et l'assurance.

Aussi, un nouveau système de gestion des véhicules administratifs sera mis en place à partir du 1er avril 2020.

Affaire un pro-Soro appelle à chasser Ouattara par les armes : Ce que le gouvernement s'apprête à faire

Le gouvernement a réagi ce 19 février 2020 aux menaces de déstabilisation du capitaine Koné, pro-Soro, lors du Sit-in du 15 février à Trocadéro à Paris.

«Nous avons tous entendu des propos extrêmement graves qui n'honorent pas leurs auteurs, j'aimerais vous dire que le procureur a été saisi en la manière », a déclaré Sidi Touré, lors d'une conférence de presse, après le conseil des ministres.

Saisissant l'occasion, il a invité les différents politiciens « à privilégier la force des arguments et non l'argument de la force ».

« Je pense que ceci est un code de conduite que nous devons tous observer ; tous poli-

tiques autant que nous sommes, dans cette période aussi sensible, en tout état de cause,

le procureur a été saisi en la manière » a-t-il conclu.



FEMAFOOT : La raison de la visite de M. Ludovic Débru



Au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la FEMAFOOT, le président a expliqué que M. Ludovic Débru, membre de la direction technique française de football, était venu pour aider à mettre en place une direction technique plus décentralisée au Mali.

Arrivé dans la capitale malienne le 10 février dernier, M. Ludovic Débru était au Mali pour une visite de travail de trois jours. Au cours de son séjour, il avait été annoncé qu'il allait y avoir des séances de travail avec le Bureau exécutif de la fédération et les membres de la direction technique malienne. Et à la fin, un

compte rendu de ses séances devrait sanctionner ce court séjour de M. Débru.

Le jeudi 13 février 2020, la rencontre annoncée avec la presse a donc eu lieu. Au cours de cette conférence, le président de la FEMAFOOT, Mamoutou Touré, a tenu d'abord à remercier les hommes de média de leur accompagnement.

Ensuite, il est entré dans le vif du sujet pour expliquer en profondeur la raison de la venue du Français. Il a affirmé que les échanges se sont principalement déroulés sur l'installation de la nouvelle direction technique. Selon lui, cette direction sera décentralisée pour permettre de détecter des talents dans les zones le plus éloignées de la capitale afin de les encadrer jusqu'au sommet. Il a aussi ajouté que la mise en place d'un système pour une bonne coordination entre les différents bureaux régionaux a été abordée avec l'expert français.

À son retour en France, M. Ludovic Débru fera un rapport de son séjour de travail au Mali et avec l'aide de ses collègues français, des propositions seront faites pour la mise en place d'une direction technique décentralisée et adaptée dans le contexte malien.

■ S. GUINDO, STAGIAIRE



Son avenir, Neymar, Eric Abidal : Lionel Messi (FC Barcelone) fait le point

Mundo Deportivo a publié ce jeudi une interview fleuve de Lionel Messi. Le sextuple Ballon d'Or a notamment profité de l'occasion pour réaffirmer son souhait de rester au FC Barcelone et évoquer un éventuel retour de Neymar en Catalogne.

Lionel Messi finira-t-il sa carrière en n'ayant connu qu'un seul club ? Plus le temps passe, et plus cette éventualité prend de l'épaisseur. Surtout que le joueur de 32 ans n'a absolument pas l'intention de quitter la Catalogne. « Mon idée, c'est de continuer dans ce club, a ainsi affirmé « la Pulga » dans un long entretien accordé à Mundo Deportivo. Je veux gagner une autre Ligue des Champions, tout en continuant de gagner la Liga. J'aspire toujours à cela. » Avant d'ajouter, concernant la clause apposée à son contrat (qui arrivera à échéance en juin 2021) : « Je ne prends pas de décision seul à ce sujet. A de nombreux moments, j'ai eu la possibilité de quitter le club. Il y a eu de

nombreuses équipes intéressées et qui étaient disposées à payer cette clause. Mais jamais je n'ai eu l'intention de m'en aller, et cela n'a pas changé. Et je le répéterai autant de fois qu'il le faudra».

Messi : « Neymar est impatient de revenir »

L'Argentin est aussi revenu sur les éliminations successives et surprenantes du Barça au cours des deux dernières éditions de C1. « La vérité, c'est que nous n'avons toujours pas la moindre explication, surtout par rapport au match à Liverpool, a concédé le natif de Rosario. Pour la Roma, on peut éventuellement parler d'effet de surprise, mais que cela se reproduise l'année suivante est difficile à expliquer. » Messi a également fait part de son souhait de voir Neymar revêtir de nouveau la tunique blaugrana. « Je l'ai déjà dit à de nombreuses re-

prises : d'un point de vue sportif, « Ney » est l'un des meilleurs du monde. J'aimerais qu'il revienne. (...) C'est normal que certains supporters lui en veuillent encore en raison de la manière dont il est parti. J'ai moi-même été dérangé, nous avons tout fait pour le convaincre de rester. Mais, en fin de compte, nous voulons tous avoir les meilleurs joueurs au sein de notre effectif. » Le Parisien serait d'ailleurs « impatient de revenir. »

Messi : « Je ne pouvais pas laisser Abidal m'attaquer de cette manière »

Parmi les nombreux sujets évoqués figurait la passe d'armes entre le sextuple Ballon d'Or et Eric Abidal. Ce dernier, désormais directeur sportif du FCB, avait expliqué que les joueurs étaient responsables du départ d'Ernesto Valverde, démis de ses fonctions début 2020. « Qu'une personne du club raconte que j'ai beaucoup de pouvoir et que je prends les décisions m'a énervé, a soufflé le capitaine catalan. Que l'on puisse mettre la responsabilité du limogeage d'Ernesto Valverde sur le dos des joueurs est une folie. (...) C'est pour cela que j'ai voulu éclaircir la situation. Je ne pouvais pas laisser le directeur sportif m'attaquer de cette manière».





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il est important de faire un break, car un changement d'activité est proche. Saturne en Capricorne vous incite à trouver un autre poste pour vous épanouir davantage. L'ambiance dans le travail et les tâches répétitives ont pu vous motiver pour partir.

Vous pouvez dépenser pour des articles utiles et attendre pour faire des économies. La prudence est de mise, car l'instabilité professionnelle vous donne une visibilité réduite sur la gestion du budget. Un paiement obligatoire peut retarder des achats.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous oscillez entre compromis et fermeté. Les hostilités de la part de vos collègues sont officiellement ouvertes. Vous essayez de rester le plus objectif possible, Mercure vous suggère de ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Vous gardez un œil sur votre budget. Aujourd'hui vous freinez les dépenses les moins utiles. Réputé bon gestionnaire, vous ne pouvez pas vous laisser aller, quitte à ne pas lâcher votre calculatrice de la journée. Il ne faut pas abuser !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si l'un de vos collègues vous demande de le défendre, réfléchissez avant de le faire. Le climat vous expose à des histoires et une dégradation de l'atmosphère dans votre service. Des querelles pour des détails peuvent venir comme un cheveu sur la soupe.

Écoutez les conseils prodigués par votre famille qui peuvent vous rendre service. Ils peuvent vous aider à réaliser des économies. Il faut être patient pour stabiliser le budget. Vous pouvez passer la journée à râler à cause de la frustration passagère.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre ambition sera déçue. Vous pourriez même avoir envie de prendre certains risques en donnant un coup de balai à une organisation qui vous étouffe. Vous vous appliquerez à changer certaines règles même si votre direction voit cela d'un mauvais œil.

Financièrement, vous n'aurez que des satisfactions ! Quoi que vous vous apprêtiez à faire, vous pouvez être assuré de sa réussite. Vous saurez faire preuve d'habileté si vous devez acheter ou vendre un bien. Votre gestion est exemplaire !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez que l'on écoute vos idées. Cette envie peut être à double tranchant. Vous aimez imposer aussi votre point de vue et cela attise des rivalités déjà latentes. Malgré le contexte, votre situation professionnelle évolue vers un nouveau poste.

Une mise au point serait la bienvenue avec votre gestion matérielle. Vous êtes pressé de renouveler des articles pour offrir du confort à votre famille et cela engendre une série de dépenses que vous pourriez échelonner. Il y a un risque de découverte.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous donne l'opportunité d'opérer de grands changements dans votre vie professionnelle. Vos projets prennent plus d'ampleur, vous développez votre réseau. Un contact souhaite vous débaucher. Il est préférable d'analyser la situation avant d'agir.

Dans vos finances l'équilibre est préservé. Vous n'avez pas de soucis à vous faire, les astres protègent votre argent. Cependant, si un ami vous doit de l'argent, rappelez-lui avec tact et gentillesse que les bons comptes font les bons amis.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un ancien collègue peut vous donner un contact pour trouver un nouveau poste. De la lenteur est encore à prévoir et vous pouvez râler une partie de la journée pour vos conditions actuelles de travail. Le poste actuel ne correspond plus à vos ambitions.

Il est utile de faire un point, car plusieurs jours de file sont axés sur la gestion de la trésorerie. Les questions d'argent vous entêtent, car votre salaire s'envole dans les charges. Vous pourriez envisager de changer d'activité pour gagner plus.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les choses iront bon train ! Votre dynamisme, votre sens de l'organisation vous vaudront un franc succès. Vous pourrez mettre sur pieds vos projets, engager des négociations que vous mènerez d'une main de maître. Vous viendrez à bout des travaux difficiles.

Le carré Jupiter/Vénus pousse fortement à la dépense. D'un côté, vous avez suffisamment de rentrées d'argent pour vous faire plaisir. Mais de là à attraper la fièvre acheteuse, non ! Pensez un peu à épargner pour les jours plus difficiles.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous faites des concessions, car l'évolution professionnelle ne se déroule pas comme vous le voulez. Il règne une atmosphère de tensions et de rivalités dans votre activité professionnelle. Cela peut vous apporter une déception amère vis-à-vis d'un collègue.

L'atmosphère est aux dépenses qui restent importantes et diversifiées. Il y a peu d'économies possibles, car les sorties actuelles sont nombreuses et vous ne savez pas réellement refuser de régler des notes. La journée peut encore entraîner des frais.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos compétences et vos expériences séduisent, aujourd'hui une opportunité inattendue se présente à vous, sachez la repérer et l'accueillir comme il se doit. Vous avez l'occasion de démontrer tous vos talents, vous saisissez votre chance.

Votre générosité risque bien de vous jouer des tours. Ne vous sacrifiez pas pour les autres. L'argent est suffisamment difficile à gagner ce n'est pas pour le distribuer à tout-va. Ne laissez personne abuser de vos largesses, posez des limites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La coopération est demandée dans vos fonctions. On peut vous réclamer également dans une réunion pour intervenir et donner votre opinion. Les astres sont propices à de nouvelles connaissances dans votre vie professionnelle et des liens se créent.

C'est la prudence qui doit guider votre vie malgré les dépenses qui persistent. Dans les sorties avec vos amis, apprenez à être moins généreux et à restreindre vos dépenses. C'est avec de petites économies que vous pouvez stabiliser votre trésorerie.



Poisson (19 février - 21 mars)

Quelque chose de nouveau se présente. Il peut s'agir d'une nouvelle mission ou carrément d'une nouvelle entreprise qui pourrait vous faire signe. Cette journée signera un nouveau départ qui vous ouvrira de nouvelles portes et un horizon plus vaste.

L'argent rentre régulièrement et il ne devrait pas y avoir d'imprévu. Vous pourriez songer à revoir votre budget pour réduire vos frais sur certains postes comme les assurances ou les forfaits de téléphone ou encore les abonnements aux nouvelles chaînes de télévision.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA